AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1.

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.P. Montpellier 5238-67

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

N° 14 - 22 JUILLET 1982

/ V I G N E /

DLP 26-7-82018822

OIDIUM :

La période de forte chaleur installée depuis une quinzaine de jours n'a pas permis l'exécution des traitements à la cadence normale. L'oïdium "marque le pas" après avoir montré sa virulence. La plus grande vigilance est de rigueur. Des applications, avant véraison, si les conditions climatiques le permettent, devront être effectuées dans les tenements où la maladie s'est déclarée.

MILDIOU :

Le vignoble, dans sa partie littorale, a été soumis à une hygrométrie élevée au cours de la première décade de juillet. Les rosées matinales abondantes et persistantes ont favorisé l'installation du mildiou dans certaines parcelles (région de Perpignan). Les orages locaux ont pu entrainer le même phénomène (Bitterois, Gard). Le risque d'extension est faible actuellement. Dans ces foyers un traitement dit de couverture à base de cuivre doit être effectué, avant véraison, pour éviter l'installation du mildiou d'automne.

BOTRYTIS :

Les conditions climatiques se révèlent favorables dans certaines situations du département du GARD (sud de Nimes, basse vallée du Gardon). La troisième application (traitement C) doit y être réalisée avant la véraison.

EUDEMIS :

Des jeunes chenilles sont signalées actuellement dans certaines propriétés de ST GILLES - GALLICIAN (30) (à proximité des étangs).

Cette situation peut exister ailleurs. Intervenir, si leur passage est décelé.

ACARIENS

Surveiller l'évolution et traiter, si nécessaire.

P 432

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles · Place Chaptal MONTPELLIER · Le Directeur : G. THEISSEN N° d'inscription P.P. 531 A.D

/ ARBORICULTURE FRUITIERE /

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER :

Ce ravageur est en nette recrudescence cette année. Le schéma de protection doit être respecté. Variété à récolter : dans quinze jours 1 traitement,
dans un mois 2 traitements

La protection doit être assurée également dans les pépinières.

MALADIES DE CONSERVATION (pêches, nectarines, pavies)

Un traitement à base d'iprodione, suivi d'un autre à base de triforine est conseillé, avant cueillette, en respectant les délais d'emploi.

OIDIUM DU PECHER :

Maintenir la protection après récolte.

ACARIENS : (sur pommier)

Une très forte activité de ces ravageurs est mentionnée. Tenir compte de la date de récolte pour effectuer les traitements qui sont nécessaires dans de nombreux cas.

/ CULTURES LEGUMIERES /

ALEURODES : La présence de ces ravageurs est fréquente.

NOCTUELLES DE LA TOMATE : Observées dans la région de MONTPELLIER et la vallée du Rhône

OIDIUM DU MELON : Assurer la protection des melons tardifs.

ACARIENS (toutes cultures) favorisés par les conditions climatiques, ils sont signalés sur aubergines, haricots, melons.

Les traitements seront appliqués, en tenant compte des conditions climatiques actuelles afin d'éviter des brûlures.

TEIGNE DU POIREAU : L'activité de ce ravageur est variable selon les secteurs. Un traitement s'impose dans de nombreuses situations.

: S'abstenir de traiter pendant les heures chaudes de la :
: journée, et mettre à profit tout abaissement de température :

NB : nous disposons de quelques exemplaires de la liste des matières actives entrant dans la composition des spécialités phytopharmaceutiques homologuées ou en A.P.V. par productions végétales. Cet opuscule vous sera adressé au reçu d'une enveloppe de format 145 x 210 portant votre adresse et timbrée à 4,50 F.